

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UN CLAIM MINIER DANS UN TERRITOIRE ARPENTÉ

Conformément au paragraphe 24(1) du *Règlement sur les aliénations minières et les baux miniers*, MR 64/92

Je soussigné(e) _____
(demandeur)

résidant au _____
(adresse)

Ville _____ Province _____ Code postal _____

N° de téléphone _____ N° de télécopieur _____ Courriel _____

déclare que :

1. J'ai 18 ans ou plus et suis titulaire du permis de prospection valide n° _____.
 2. Je demande par la présente à enregistrer un claim minier, nommé _____ et comptant _____ hectares dans le territoire arpenté situé sur les terres décrites ci-dessous :
- | | | | | |
|-------------------------|---------------|----------------|------------|---------------|
| subdivision légale ou ¼ | _____ section | _____ township | _____ rang | _____ EMP/OMP |
| subdivision légale ou ¼ | _____ section | _____ township | _____ rang | _____ EMP/OMP |
| subdivision légale ou ¼ | _____ section | _____ township | _____ rang | _____ EMP/OMP |
| subdivision légale ou ¼ | _____ section | _____ township | _____ rang | _____ EMP/OMP |

Cela comprend-il toutes les emprises routières situées dans le claim ou le longeant?

Cochez l'une des cases suivantes.

Oui Non

3. Conformément au règlement, un plan est joint à la présente.
4. Pour autant que je sache, le jalonnement est autorisé sur le bien-fonds situé dans le périmètre de ce claim minier, selon les termes de l'article 161 de la *Loi sur les mines et les minéraux*, et ce bien-fonds n'a fait l'objet d'aucune amélioration, à l'exception de celles indiquées dans la présente.

5. Des droits non remboursables de 60 \$ doivent accompagner cette demande. (Veuillez libeller le chèque à l'ordre du **ministre des Finances du Manitoba**.)

Remplissez la section suivante si vous désirez enregistrer le claim à un nom différent de celui du demandeur :

Je demande que ce claim soit enregistré au nom de : _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Si le titulaire ne réside pas au Manitoba, le nom et l'adresse de son représentant résidant dans la province doivent être donnés ci-dessous.

Représentant dans la province _____

Ville _____ Province **MANITOBA** Code postal _____

N° de téléphone _____ N° de télécopieur _____

Le demandeur DOIT apposer sa signature ci-dessous :

Date

Demandeur

NOTA 1. Quiconque fait une fausse déclaration sur ce document commet une infraction en vertu de la *Loi sur les mines et les minéraux*.
2. Si le titulaire est une corporation, cette dernière doit être enregistrée pour faire affaire au Manitoba.

La demande doit être déposée à l'un des bureaux du registre minier suivants :

WINNIPEG
1395, avenue Ellice
Unité 360
WINNIPEG (Manitoba)
R3G 3P2
Tél. : (204) 945-6527
Téléc. : (204) 948-2578

FLIN FLON
Édifice Barrow
143, rue Main, bureau 201
FLIN FLON (Manitoba)
R8A 1K2
Tél. : (204) 687-1630
Téléc. : (204) 687-1634

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° du chèque/reçu _____
Montant du chèque _____
Payeur _____
N° du claim _____

CASH STAMP